



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 décembre 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 décembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Une fois de plus, la communauté mondiale, indignée et affligée, est le témoin d'actes de terrorisme atroces commis par le régime israélien contre le peuple palestinien innocent de la bande de Gaza. Le monde constate avec horreur que ce régime irresponsable et criminel, non content d'avoir affamé toute une population, met en œuvre le sinistre projet qu'il a conçu de la massacrer. Nous avons souligné à maintes reprises que le régime israélien ne mettait aucun frein à ses actes de terrorisme brutaux et à ses politiques et pratiques criminelles, ce qu'il a une nouvelle fois démontré aujourd'hui en massacrant des centaines de Palestiniens sans défense dans la bande de Gaza. Ces centaines de victimes comptaient un grand nombre d'enfants qui rentraient de l'école, et des hommes et des femmes innocents, s'efforçant de survivre malgré la crise humanitaire sans précédent due à la malveillance du régime israélien, et dont certains sont morts alors qu'ils sortaient en courant de chez eux pour protéger leurs enfants de la sauvagerie israélienne.

Tous ces crimes, qui figurent parmi les plus horribles de l'histoire, se produisent alors que certains membres permanents du Conseil de sécurité n'ont pas même demandé au régime israélien de mettre fin à ses crimes contre l'humanité. En empêchant le Conseil d'agir face à ces crimes dans le passé, ces puissances ont incontestablement une part de responsabilité dans cette nouvelle série de crimes de même nature. L'inaction dont le Conseil a fait preuve précédemment face aux brutalités du régime israélien a incité celui-ci à perpétuer ses atrocités et ses crimes contre le peuple palestinien.

Depuis de nombreux mois, plus de 1,5 million de personnes ont été affamées et délibérément privées par le régime israélien des services de base et des biens dont elles ont absolument besoin pour survivre, et sont actuellement éliminées sous les yeux de la communauté internationale alors que le Conseil de sécurité reste passif et presque indifférent.

Nous prions instamment le Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures concrètes pour forcer le régime israélien à mettre un terme aux atrocités et aux crimes de guerre qu'il commet contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, et de contribuer à alléger ses souffrances. L'inaction n'est pas une solution. Il faut mettre un terme à la politique habituelle qui consiste à empêcher le Conseil de prendre des mesures pour lutter contre les crimes commis par Israël et à le faire



intervenir uniquement dans les cas où les intérêts de quelques puissances l'exigent. Le régime israélien tourne en dérision l'ensemble de la communauté internationale et le Conseil de sécurité. Le Conseil doit agir pour mettre un terme à l'impunité dont jouit Israël et à ces crimes abominables.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil et à le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Eshagh **Al Habib**
